

Monseigneur



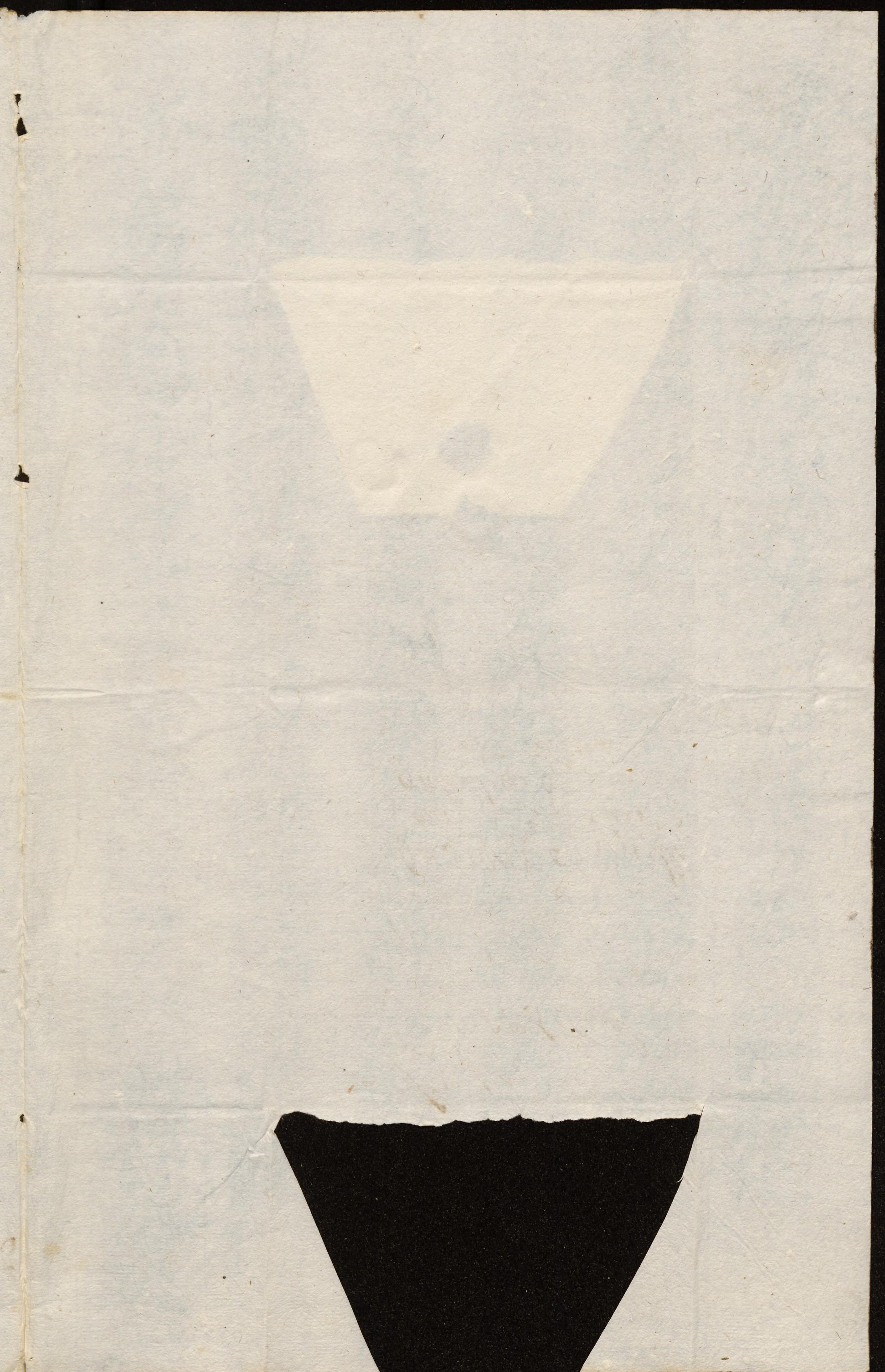
avois recherché dans ma dernière lettre vostre conseil
et vostre faveur en mes sollicitations touchant la Comp
de mon feu mary pour mon fils ainsé L'Amiral Vander Hoek
mais y voyant trop de difficultés & ne voyant point d'appar
erance d'avoir la dénomination et par consequent
ne trouvant pas de moyen de pourvoir obtenir la grace
de Son Altesse en la nomination de la compagnie je suis
contrainte de desister de cette sollicitation. Toutes fois
je ne saurois pas abandonner l'esperance que j'ay
en vostre bienveillance qui me fait demander main
tenant vostre faveur en un affaire plus favorable.

Car ayant entendu que mon cousin Decuyere Cornette
de la Compagnie est en quelque considération auprès
de Son Altesse je vous supplie de vouloir secouer
ses sollicitations & employer tout vostre soin que
la dute Compagnie soit possible soit donnée à
luy & que par son avancement un de mes fils
puisse obtenir la charge du dit Cornette.

Je me rendre moy mesme à la Haye pour recher
cher la grace de Son Altesse, mais vu que ma
sorblisse me continue par la continuation de mes
maux, je ne voy pas encore d'apparence d'y
aller. Je vous susophile donc que de me vouloir
obliger & de recommander ces affaires auxquels
je suis en partie intéressée. C'est

Le Gravé ce ¹¹ de decembre 1694 Votre très humble servante
Mme de Stakenbroeck

Huyg. 37.



A Monsieur
Monsieur de Salle
com Chevalier
Conseiller & Secrétaire
de Son Altesse

